

CA du 28 juin 2007 Paris

Le conseil d'administration se réunit dans les locaux de l'UFR STAPS de Lacretelle. La séance commence à 14 heures.

Présents : V. Nougier, D. Delignières, E. Guillet, S. Berthoin, N. Benguigui, S. Perrey, M. Desbordes, E. Watelain

Représentés : C. Collet, L. Lemoine, F. Ohl, P. Sarrazin

Excusés : M. Buekers, E. Berton, G. Millet, C. Papaxanthis

Comptes financiers

Solde : 32303, 95€

96 adhérents à ce jour, dont 19 juniors, 2 gratuits et 4 nouveaux adhérents

- Proposition d'une adhésion pour deux ans (120 euros), payée aux années de congrès. Vincent Nougier étudie la possibilité institutionnelle de cette évolution.
- S. Berthoin quitte la trésorerie l'année prochaine, remplacé par M. Desbordes.
- Proposition du remboursement des frais de déplacement des membres du CA.
Proposition acceptée (une abstention)

Science et Motricité

- L'accès en ligne est repoussé pour des problèmes techniques. Ceci devrait être réglé cette année. Une ouverture aux éditeurs devrait être possible assez vite.
 - Problème de l'accès en ligne des articles acceptés. Cette mise en ligne doit être faite sur le site CAIRN. Une mise en ligne sur le site de l'ACAPS ne serait sans doute pas acceptable pour DeBoeck.
 - Pour éponger la liste d'attente, proposition de numéros supplémentaires payés par l'ACAPS.
 - Un certain nombre de questions sont soulevées concernant l'avenir de la revue.
 - L'indexation : est-elle encore à l'ordre du jour ?
 - Numéros thématiques : peut-on limiter la revue à ce type de numéros ?
 - Bascule-t-on à l'anglais ?
- E. Watelain évoque la création d'une revue virtuelle.

D'une manière générale le CA semble s'accorder sur le fait que la revue doit évoluer sous peine de disparaître (cf PV des deux précédents CA). Ces questions seront tranchées au prochain CA à Leuven, après consultation de DeBoeck.

Congrès de Leuven

Vincent Nougier présente le diaporama du Congrès. Pas d'évolution notable depuis le dernier CA, les inscriptions semblent normales.

Sponsoring

Benoît Seigle (Ecole doctorale de Montpellier). Le CA décide l'attribution d'un abonnement SM d'un an. A l'avenir toute demande devra être soumise au CA au préalable.

L. Lemoine (Montpellier). Demande de prise en charge de l'inscription au congrès de Leuven. S. Berthoin propose de rembourser le voyage plutôt que le congrès. V. Nougier va demander aux organisateurs du colloque s'ils acceptent d'inviter l'étudiant, en tant que responsable du réseau Jeunes Chercheurs.

A l'avenir, les responsables du réseau étudiant pourraient être considérés comme membres du CA (modification des statuts à prévoir).

Statuts

Durée (2 ans) et nombre de mandats (3), inclusion des jeunes chercheurs, adhésions, cotisations, membres d'honneur. Le CA travaille sur les statuts pour un vote lors de la prochaine AG.

Bureau

Nouvelles responsabilités :

Secrétaire général : Nicolas (à partir du congrès de Leuven)

Congrès et parrainages : Emma

La séance est levée à 17 heures